

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements

Direction des Déplacements et des Infrastructures Routières et Aéronautiques
ANTENNE TECHNIQUE DE VEYNES

COMPTE RENDU HEBDOMADAIRE DE CHANTIER DU 14 AVRIL 2020

Participants : cf. liste jointe

N/Réf. : « CHRONO »

Ordre du jour

COMPTE RENDU HEBDOMADAIRE

Relevé de conclusions

Du mercredi 8 avril 2020

Au mardi 14 avril 2020

1 - Général :

Suite à l'arrêt des travaux causé par les derniers évènements liés au Corona Virus, l'entreprise Pelissard s'engage à reprendre les travaux en mettant en œuvre les dernières recommandations de l'OPPBTB en matière de prévention, en accord avec le coordonnateur SPS et la MOA.

Un planning sera édité par période de 15 jours et soumis à l'approbation de la MOA afin d'évaluer si les opérations à venir restent cohérentes avec ces mesures de protections.

La mairie a été prévenue de la reprise des travaux.

Pour la semaine concernée par le présent compte rendu, le temps est beau et sec.

2 - Avancée des travaux :

- Actuellement les travaux se concentrent au niveau de l'élargissement dans la zone du créneau de dépassement.
- Deux accès distincts ont été organisés sur le chantier, un à l'aval au niveau du chemin existant, l'autre au milieu du créneau .
- Un contrôle environnement a été effectué le jeudi 9 avril par le BE SEGED, les moyens mis en œuvre sur le chantier sont satisfaisants (cf. "Fiche de Contrôle Environnement n° 02").
- Le trou demandé par le BE Saunier a été réalisé. Leur visite sur site est prévue le mardi 14 avril vers midi.
- Déblais et tranchée réseau sec en cours sur la zone du créneau (sablage, grillage avertisseur). Apport de 0/80, réglage, compactage par couches.
- Traversée de route à l'aval du chantier pour le compte d'Enedis en cours le 14 avril. Suite au remblais mise en œuvre d'un enrobé à froid provisoire.

3- Moyens mis en œuvre pour la protection des travailleurs face au Corona Virus :

- Bidons d'eau + savon + essuie tout jetable à disposition sur le chantier.
- Gel hydroalcoolique dans chaque véhicule.
- 1 véhicule par compagnon.
- Distanciation sociale respectées.
- L'ensemble des recommandations de l'OPPBTP semblent respectées.

4- Diaporama :



